

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 917

présenté par
Mme Charvier

ARTICLE 14

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« recrutés en application du »

les mots :

« mentionnés au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.